

# COMMUNE DE MONTBOUCHER

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Présents : Estelle Aupaure, Murielle Chlebowski, Laurence Coulaud, Laurent Echard, Marc Ferrand, Laurence Landrevie, Claude Skrzypczak, Jean-Marc Vellard.

Absents : Thomas Buisson (pouvoir à M. Ferrand), Céline Coulaud (pouvoir à L. Coulaud), Goulven Duboeuf (pouvoir à E. Aupaure).

1. Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Le Maire expose que le CCAS est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants et qu'il peut être dissous. La commune exercerait alors directement la compétence et le budget du CCAS serait transféré dans celui de la commune. Vote pour la dissolution du CCAS au 31/12/2020 : 11 voix pour.
2. Fixation du prix de vente du Camion Mercedes : Suite à l'annonce parue sur « Le bon coin » pour la vente du camion Mercedes, le Maire expose au conseil municipal que deux offres ont été faites : une à 2 900 € par un particulier et une à 2 500 € par un ferrailleur de Limoges. Il propose de céder le camion pour 2 500 € au ferrailleur de Limoges. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner pouvoir au Maire pour négocier le prix de vente du Camion Mercedes jusqu'à une somme minimale de 2 500 €. Vote : 11 voix pour.
3. Création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, d'un emploi permanent de secrétaire de mairie à temps complet. Au vu de la charge de travail, le Maire propose un accroissement du temps de travail de la secrétaire de mairie. Vote : 11 voix pour.
4. Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour l'aménagement des espaces extérieurs et accès au multi-services des Brutisses. Suite aux prescriptions énoncées dans le permis de construire du bâtiment des Brutisses, le Maire exprime le besoin d'aménager les espaces extérieurs et l'accès au multi-services et propose de faire une demande de DETR. Les frais d'étude et de travaux s'élèvent à 126 210 € TTC et seront financés comme suit : DETR (36 811,25 €), subvention départementale (13 290,00 €) et autofinancement (76 108,75 €). Vote : 11 voix pour.
5. Demande de subvention «Boost'Comm'Une » au département pour l'aménagement des espaces extérieurs et accès au multi-services des Brutisses. Conjointement à la demande de DETR 2021, le maire propose de faire une demande de subvention départementale pour un montant de 13 290,00 €. Vote : 11 voix pour.

6. Attribution d'un marché pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en multi-services de proximité (bar, restaurant, épicerie avec logement). Lot 1 – Maçonnerie Démolition Désamiantage. AVENANT 5. Le rapport de contrôle de conception et d'implantation du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) préconise une fosse septique commune de 8000 Litres et non deux fosses séparées (logement et commerce) de 3000 Litres chacune, comme il l'avait été envisagé initialement. Le montant de l'avenant est de 2 895,00 € HT.  
Vote : 11 pour

.../...

1. Attribution d'un marché pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en multi-services. Lot 3 – Couverture AVENANT1 et Lot 4 – Menuiseries extérieures AVENANT2. (Annule et remplace la délibération 2020-42 : Attribution d'un marché pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en multi-services de proximité. Lot 3 – Couverture. AVENANT). Vu l'erreur de devis de l'entreprise Grizon, où les travaux et matériaux n'ont pas été répartis correctement entre les différents lots, l'avenant du lot Couverture est annulé et est remplacé par deux avenants (2 146,00 € HT pour le lot Menuiseries extérieures et 1 653,82 € HT pour le lot Couverture). Vote : 11 voix pour.
2. Maintien des adjoints dans leurs fonctions : Suite aux retraits de délégation de fonctions des 2ème et 3ème adjoints, en date du 10/12/2020, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien dans leurs fonctions de Mme Landrevie et M. Duboeuf. Vote : par 7 voix pour et 4 abstentions (Coulaud C, Coulaud L, Skrzypczak, Vellard), Mme Landrevie est maintenue dans sa fonction d'adjointe et par 7 voix pour et 4 abstentions (Coulaud C, Coulaud L, Skrzypczak, Vellard), M. Duboeuf est maintenu dans sa fonction d'adjoint.
3. Questions diverses :
  - Le colis des aînés sera distribué à partir du 19 décembre 2020.
  - Le tracteur Deutz nécessite des réparations pour un montant estimé à 3 500.00 €.
  - Une demande émane de la directrice de l'école pour financer les sorties à la piscine (entrées + transport).
  - Le Maire fait un compte-rendu de la réunion avec l'entreprise 3N Développement, porteuse d'un projet éolien sur la commune. Le Conseil n'est pas favorable mais montre un intérêt pour un éventuel projet de production photo-voltaïque. L'élaboration d'une carte communale serait nécessaire pour déterminer les parcelles concernées par l'installation d'un champ de panneaux.
  - Des panneaux de limitation de vitesse ont été posés à Vedrenas. Mais la pose de panneaux de fin de zone à 30Km/h est à prévoir.

- ❑ La VC n°8(chemin de Fontloup), en limite de commune, est actuellement en réfection. La commune de Bourganeuf prend les travaux d'enrobé à sa charge.
- ❑ Madame Segue de La Cour demande que la commune trouve une solution pour le problème récurrent d'inondation devant chez elle. Des travaux sont à envisager sur un terrain appartenant à M. Masson pour modifier le trajet d'écoulement des eaux.

La séance est levée à 19h20.

Signatures des membres de l'assemblée délibérante :